



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du mercredi 28 septembre 2011

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Philippe Debruxelles, Isabelle Willems, Daniel Léon

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (CGSP).

Membre représentant les assistants

--

Membres représentants des étudiants

Corinne Dubien, Annaëlle Simonet, Chloé Boiteux, Elsa Guenot.

Ouverture de la séance vers 12h45 h

Ordre du jour :

- Approbation du PV du 21/09/2011
- Attributions
- Divers

Approbation du PV du 21/09/2011 :

L'approbation du PV est reportée à la prochaine séance faute de temps pour en préparer la rédaction.

Grilles des attributions :

Le directeur distribue des documents reprenant les propositions de grilles nominales des attributions pour le type court et le type long pour l'année académique 2011-12. Il rappelle qu'elles sont « compatibles » avec les grilles rentrées en mars. Elles tiennent compte des résultats des recrutements suite aux ouvertures de postes au moniteur et des « ajustements » survenus depuis lors.

Une représentante des étudiants donne lecture d'une lettre émanant d'une partie des élèves de la classe de BA2 RCRTV de l'an dernier (voir PV des CGP précédents). Il ressort de cette lettre un certain nombre de critiques et de remises en cause ainsi qu'une demande claire de ne pas approuver la désignation de Vivian Gofette au

poste N° 11.6.5.4.1.21 - professeur type long - Réalisation et production de cinéma (assistanat) 3/12 de charge.

Il est clair que cette accumulation de critiques ne peut pas être prise à la légère et qu'elle appelle également à un droit de réponse de la part de l'intéressé.

Il est fait remarqué aussi que le travail de Vivian Gofette dans les autres (en BA3 RCRTV et M1 C, assistanat réalisation) ne suscite aucune appréciation négative. La question reste ouverte quant à la nature réelle du problème et aux origines que celui-ci pourrait avoir : personnelle, relationnelle ou contextuelle dans le cursus des 2ème année réalisation.

En attendant d'avoir pu entendre plus complètement les différents points de vues le directeur propose de laisser en suspens la désignation de Vivian Gofette jusqu'à la prochaine séance et de procéder au vote pour l'ensemble des autres attributions.

Le vote est scindé en deux, grille type court et grille type long :

Type court : 8 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Type long : 8 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Divers :

Un professeur demande de faire le point sur le problème des déclarations DIMONA. Il demande également s'il peut faire usage de l'avis émis par le CGP lors de la séance précédente malgré le fait que celui-ci n'ait pas encore été publié sous forme de PV. Le directeur répond positivement puisqu'il a été approuvé et envoyé au Ministre.

Laurent Gross

Directeur